

SCP GENSOLLEN-CROSSE
HUISSIERS DE JUSTICE
81 rue Sainte
BP 405

13177 MARSEILLE CEDEX 20

☎ : 04 91 33 12 63

✉ : 04 91 54 98 47

contact@justiciacte-marseille.com

CDC MARSEILLE

40031 00001 0000297025C 85

Membre d'une Association de Gestion Agréée
par l'Administration Fiscale.
Le règlement des versements et honoraires par chèque est accepté

SIRET 38750290900022
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 173 875 029 09

JUSTICIACTE MARSEILLE

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

LE DOUZE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN

Durée de référence : 60 minutes

SCP GENSOLLEN - CROSSE Huissiers de justice associés 81 rue Sainte 13007 MARSEILLE.

A la requête de

Maître VERRECCHIA Eric, Mandataire Judiciaire, 47 Bis Boulevard Carnot Résidence La Nativité
Bâtiment D 13100 AIX EN PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de

Références à rappeler :

Dossier : 142424

Service : 1

Responsable : BF

/ 91092-1502

Ayant pour Avocat Maître Thomas D'JOURNO, Avocat Associé au sein de la SELARL PROVANSAL
AVOCATS ASSOCIES, Avocat au Barreau de Marseille, y demeurant 43/45 rue Breteuil 13006
MARSEILLE – Tel 04.91.37.33.96 – Fax 04.96.10.11.12

AGISSANT EN VERTU DE

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Marseille en date du 9 décembre 2020 ordonnant
la vente des biens dépendant de la liquidation judiciaire de _____ consistant sur la
commune de Marseille (14^{ème} arrondissement), 20 rue des Gardians – Quartier Saint Barthélémy
dans l'ensemble immobilier en copropriété dénommé LE GARDIAN, cadastré sous les références
894 section A, numéro 128 pour une contenance de 15a23ca, à savoir le LOT N°51 soit un
appartement de trois pièces principales de type 3B, situé au 9^{ème} étage face centre du bâtiment H
composé d'une entrée, dégagement, cuisine, salle de séjour, deux chambres, salle de bains, water-
closet, cellier et rangement.

D'une requête présentée à Madame le Président du Tribunal Judiciaire de Marseille, Pôle de
Proximité, en date du 15 décembre 2020 et d'une ordonnance rendue par Monsieur Georges
GAIDON en date du 13 janvier 2021 rectifiant le jugement précité,

CERTIFIONS NOUS ETRE RENDU CE JOUR à 9h30 au 20 rue des Gardians à 13014 MARSEILLE
accompagné de Monsieur Maxime NASRATY Diagnostiqueur.

Nous nous rendons au 9^{ème} étage, où nous attend _____, préalablement prévenu de
notre visite.

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE



Coût - Décret n° 2016-230 du 26/02/16 :

Emol. Art R444-3 C Com. 219.16

Emolument complémentaire 148.80

Transp. Art A.444-48 7.67

Total H.T. 375.63

Total TVA 75.13

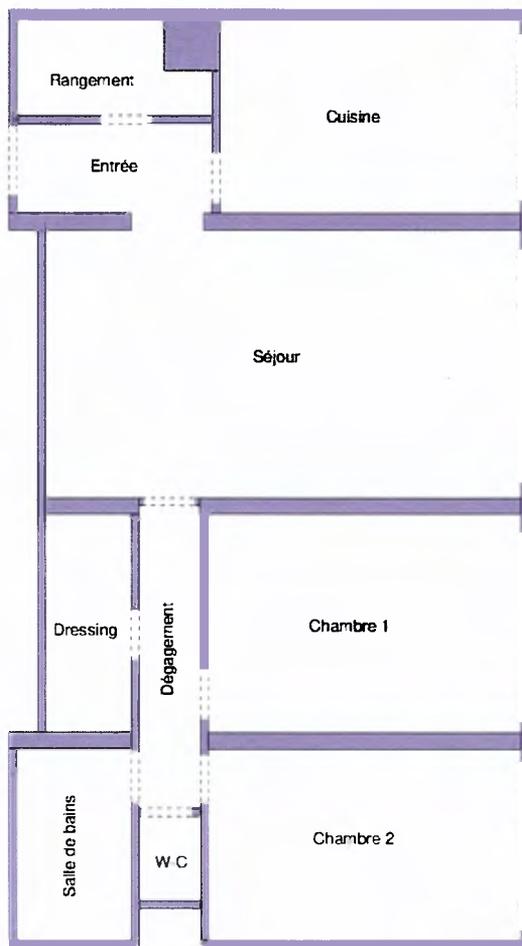
Total Euros TTC 450.76

Il s'agit d'un immeuble élevé de plusieurs étages situé 20 rue des Gardians à Marseille 13014 avec entrée sécurisée par VIGIK et comprenant les services d'un gardien.



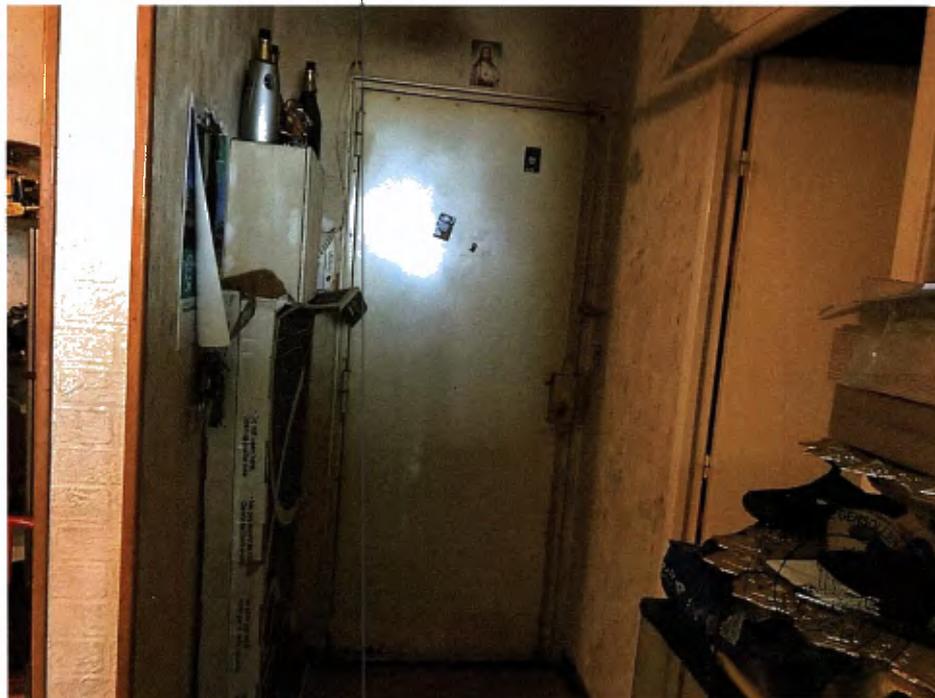
Après avoir préalablement été prévenu de notre visite nous sommes entrés et avons procédé à notre mission.

Nous relevons que les lieux comprennent une entrée, un débarras, une cuisine, une pièce principale, deux chambres, un couloir, une salle de bain ainsi qu'un débarras, selon la configuration apparaissant sur le schéma établi par Monsieur NASRATY et ci-dessous reproduit :



ENTREE

La pièce est éclairée en second jour par la cuisine. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs sont recouverts de tapisserie et son plafond est peint. Elle est équipée d'une porte blindée avec serrure trois points, judas et entrebâilleur. L'interphone ne fonctionne plus et le tableau de sonnerie de l'immeuble est relié directement au téléphone portable de :



2.

CUISINE

La pièce est éclairée par une fenêtre à trois vantaux coulissant ouvrant sur la rue des Gardians. Son sol est carrelé, ses murs également jusqu'à hauteur d'homme et recouverts de tapisserie pour le surplus. Son plafond est recouvert de dalles de polystyrène. La cuisine est équipée de meubles bas et haut assortis dont certains sont manquants ou dépourvu de façade.



3.

CAGIBI

La pièce est borgne et très encombrée. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs et son plafond de tapisserie

PIECE PRINCIPALE

La pièce est éclairée par une baie vitrée à deux vantaux coulissant protégée à l'extérieur par des volets roulants à commande électrique ouvrant sur la rue des Gardians. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs sont recouverts de tapisserie et son plafond est peint.



4.



5.

COULOIR

Depuis la pièce principale, un couloir dessert les deux chambres, le débarras et la salle de bains. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs sont recouverts de tapisserie, son plafond est peint et est équipé d'un plafonnier.



6.

DEBARRAS

Au sein du couloir, se trouve un débarras. La pièce est borgne et très encombrée. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs et son plafond sont recouverts de tapisserie.

TOILETTES

La pièce est borgne. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs sont carrelés jusqu'à hauteur d'homme et peints pour le surplus. Son plafond est peint. Elle est équipée d'un W.C. avec cuvette et abattant, et d'un plafonnier.

CHAMBRE 1

La pièce est éclairée par une fenêtre à trois vantaux protégée à l'extérieur par des volets roulants à commande électrique. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs sont recouverts de tapisserie, et son plafond est peint.



7.



8.

CHAMBRE 2

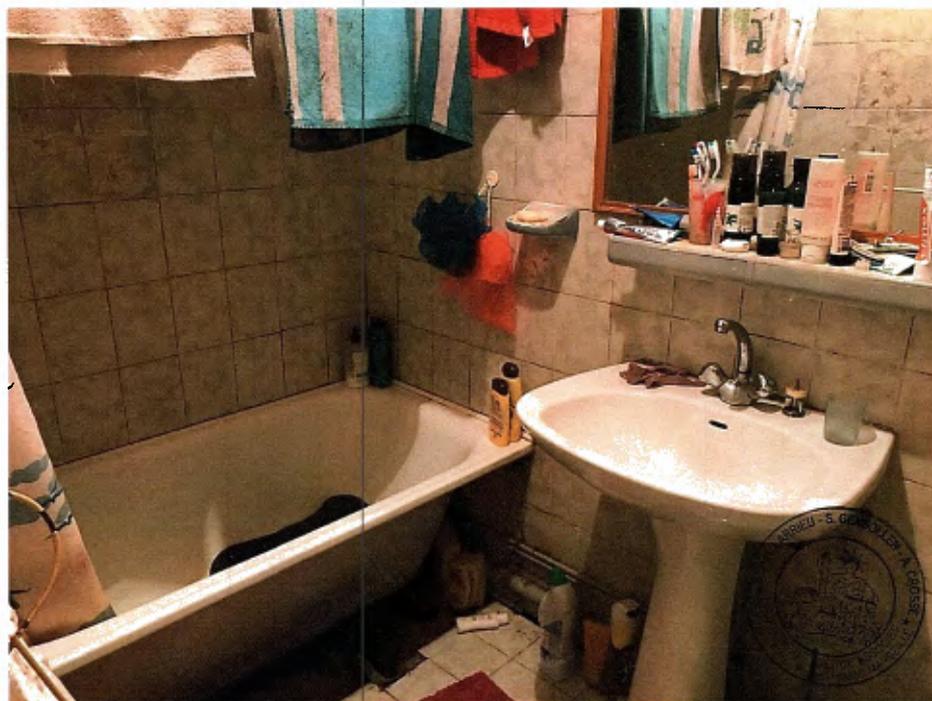
La pièce est éclairée par une fenêtre à trois vantaux protégée à l'extérieur par des volets roulants à commande électrique. Son sol est recouvert de linoléum, ses murs sont recouverts de tapisserie, et son plafond est peint.



9.

SALLE DE BAIN

La pièce est borgne. Son sol est carrelé, ses murs également jusqu'à hauteur d'homme et tapissés pour le surplus. Le plafond comprend des dalles de polystyrènes. Elle est équipée d'un lavabo sur pied surmonté d'un robinet mélangeur, d'une baignoire avec robinet mélangeur, douchette et flexible.



10.

TRES IMPORTANT

Les lieux sont occupés par _____ ↓, sa femme et leurs trois enfants.

Le chauffage – au sol – ainsi que l'eau chaude sont collectifs.

Le syndic de copropriété est Monsieur Guy DEURRIEU (syndiclegardian@gmail.com – Tel 06.03.16.17.44) 20 rue des Gardians – 7^{ème} étage – 13014 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY est annexé au présent. Il stipule une surface Loi Carrez de 62.96 m². Monsieur NASRATY adressera directement à Maître Thomas D'JOURNO ses diagnostics techniques.

De retour à l'Etude, nous avons clôturé définitivement nos opérations ce jour à 11h30.

De tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de description, comprenant dix clichés photographiques pris au moyen d'un appareil IPAD avec pour seules modifications éventuelles une réduction de format, les proportions étant conservées ainsi que l'apposition de notre sceau, pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Aurélie CROSSE.

